

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

**WILLAYA D'ANNABA
DAIRA D'EL-HADJAR
COMMUNE DEL-HADJAR**

Président de l'assemblée populaire et communal

A

Monsieur :

SNC SALHI DIAB & CIE

Adresse : RUE DE L ALN AMOUCHE (W) SETIF

Mise en demeure n °02

- vu le marche n° 02/2025 du projet : **aménagement urbaine Attoui Salah 2 eme tranche.**
- vu l'ordre de service n° : 07/2025 du : 20/05/2025.
- Vu les délais contractuels d'exécution des travaux de 04 mois.
- Suite aux visites de terrain de nos service technique ; un retard dans l'achèvement des travaux a été constaté, ainsi qu'un manque de moyens matériels et humains dans le chantier.
- L'entreprise est mise en demeure **n°02** pour renforcer le chantier en moyen humains, matériels et rattraper le retard constate dans un délai de 48 heures à partir de la parution de la mise en demeure.